



Déclaration FSU 77 du CTSD du 21 juin 2022

Madame l'Inspectrice d'Académie, mesdames et messieurs les membres du CTSD...

Depuis bien des années, en plus d'être le premier jour de l'été, le 21 juin est aussi celui de la fête de la musique. Exceptionnellement, ce sera cette année, également, le jour du CTSD « d'ajustement carte scolaire » pour notre département. Au début de sa création, la fête de la musique a fait descendre dans la rue une masse joyeuse de populations de toutes origines et conditions sociales. C'était une grande rencontre citoyenne, créative, participative et inventive. Hélas au fil du temps, l'esprit de la récupération politicienne a fini par noyauter le mouvement spontané et créatif pour laisser la place à une débauche de « concerts » aux dépenses somptuaires où les élus se donnent en spectacle, font de la communication, loin du slogan originel et officiel qui était « la musique partout et le concert nulle part ». Il en va de même pour l'école où la politique se résume à de la communication.

Jean Michel Blanquer, le montargeois le plus rapide de France, en savait quelque chose, lui qui nous donnait des nouvelles uniquement par voie de presse. Il semble avoir marqué de son empreinte la rue de Grenelle, au point d'y laisser tous ses bras droits (faut-il préciser d'ailleurs, que cet homme n'avait que des bras droits ?).

C'est donc à l'intersectionnalité de tous ces bras droits que le nouveau ministre a pris ses fonctions et qu'il devrait piloter la rentrée prochaine.

Fraîchement arrivé rue de Grenelle le 20 mai dernier, Pap Ndiaye a reçu les organisations syndicales dont la FSU.

Et premier constat : un changement de ton est à noter. Le Ministre a écouté la première organisation représentative des personnels, ce qui, après 5 ans de ministère Blanquer est déjà notable. Il a ensuite indiqué aux représentants et représentantes de la FSU sa volonté de ne pas suivre la méthode de son prédécesseur. Des signaux encourageants, tempérés toutefois par des nominations peu anodines et venues d'en haut (que nous avons évoqué précédemment en rappelant que dans la mythologie Blanquerienne la déesse Shiva n'a que des bras droits). Des signaux encourageants donc, mais sans aucune réponse aux demandes formulées dans notre lettre ouverte envoyée dès sa nomination au ministère. Lettre sans réponse à ce jour et qui

pourtant portait sur les points fondamentaux que sont la hausse des recrutements des personnels enseignants titulaires, la revalorisation salariale, la meilleure prise en compte de l'inclusion, l'amélioration du statut des AESH, l'allègement des tâches de direction ...

Au-delà des discours et de l'écoute, ce sont en effet des actes forts qui sont attendus par l'ensemble de la communauté éducative. Actes qui, pour devenir réalité, nécessitent une réorientation profonde de la politique menée et des marges de manœuvres budgétaires. Ce qui, au vu du quinquennat précédent et des projets de réforme d'Emmanuel Macron (priorité aux "fondamentaux", réforme du lycée confortée, voie professionnelle menacée...), est très loin d'être acquis.

La publication des résultats d'admissibilité aux concours externes a montré que dans le premier comme le second degré, le nombre de nouvelles enseignantes et nouveaux enseignants réellement recruté-es sera très inférieur au nombre de postes ouverts aux concours.

Le ministère affirme que cette situation a été anticipée et que les élèves auront toutes et tous des enseignant-es devant elles et eux à la rentrée. Comment nier la crise du recrutement que le service public d'éducation vit actuellement ? Est-ce de l'aveuglement ?

Et pourtant, quelle opération séduction ! Des job dating honteux où les rectorats expliquent recruter de vrai-es enseignant-es en seulement 30 minutes ou encore des campagnes de communication sur les sacs à pain dans les boulangeries. La profession ne se faisait pas beaucoup d'illusion sur la considération que le gouvernement avait pour elle... mais là, ces opérations marketing qui nient la professionnalité et l'expertise de nos métiers est une véritable injure crachée à la figure des personnels !

Mais ce mode de recrutement n'est il pas la marque de la volonté de recruter essentiellement des contactuel-le.s et donc de s'attaquer à nos statuts ? Il est aberrant de faire croire qu'on peut recruter des enseignant.es en quelques minutes, lors d'un entretien qui ne permet ni de vérifier les connaissances académiques et didactiques ni les compétences pédagogiques que les candidat.es aux concours travaillent plusieurs années de suite et appliquent lors de stages en classe. L'ersatz de formation promis aux futur.e.s collègues ne peut être satisfaisant.

Que ce soit au niveau national ou départemental, la FSU réaffirme son exigence d'un plan pluriannuel de recrutement, accompagné d'un plan ambitieux de titularisation, pour résorber la précarité. Des mesures de revalorisation de salaire sans contrepartie et d'amélioration des conditions de travail s'imposent également.

Pourtant, face à ce constat et à l'état de l'école en ce mois de juin 2022, le président Macron ne freine pas sa politique ultralibérale. En déplacement à Marseille au début du mois, il a annoncé une généralisation dès l'automne prochain de « l'école du futur » alors que l'expérimentation

marseillaise a tout juste débuté. Ce projet remet pourtant en cause gravement les principes égalitaires qui fondent l'école républicaine.

Alors que l'Education Nationale est au plus mal avec des inégalités scolaires renforcées, une crise d'attractivité qui perdure et s'accroît, des conditions de travail et d'enseignement dégradées... la première mesure annoncée après les élections présidentielles est de conforter un projet néolibéral qui va à l'encontre des besoins de l'école et des personnels.

Cette expérimentation est une application avant l'heure de la loi Rilhac qui entend instaurer une forme de hiérarchie au sein des écoles. Sa généralisation entraînerait une mise en concurrence des écoles pour l'attribution de moyens, le démantèlement du système de nomination des personnels, la création d'un nouvel échelon hiérarchique et ouvrirait la voie à une possible adaptation locale des contenus scolaires... C'est cette feuille de route que continue de tracer le président. La FSU réfute totalement cette vision de l'école.

Mais soyons rassuré et plein d'espoir puisque notre nouveau ministre a annoncé avec solennité, l'organisation, dès la rentrée prochaine d'une « grande concertation » autour de l'école, réunissant tous les acteurs concernés. Déjà les rédactions bruissent de l'audace du ministre diligenté par son président... oubliant tout de go que trop souvent lorsqu'on veut se dépêcher de ne pas résoudre un problème on réunit une commission ad hoc et Milou. N'est-on pas en train d'user des grandes concertations de la même façon... après la convention climat, après le Grenelle de ci, le Grenelle de ça, voici la perspective d'un retour vers le passé ?

Venant d'un historien de formation, la perspective de cette grande concertation est pour le moins déconcertante. Car de mémoire de syndicaliste, c'est la première fois, qu'on nous propose un voyage temporel. Que faisait donc monsieur Ndiaye en 2004 pour avoir envie d'y retourner ? Pour notre part, nous participions, massivement à une grande concertation nationale sur l'école qui répondait exactement à la façon dont il présente cette nouveauté politique. Si Sysyphe, si souvent s'immisce dans les stratégies ministérielles, c'est sans doute que celles et ceux à qui échoient les maroquins pensent que les enseignants et les enseignantes sont atteints d'une forme précoce d'Alzheimer. Il n'en est pourtant rien ! Qu'allons nous dire de plus ou de moins en 2022 ? Que rien n'a changé, si ce n'est cette lassitude profonde qui envahit notre profession. Nous allons l'expliquer à des gens qui savent de quels maux nos écoles souffrent et qui n'ont apporté depuis 17 ans que le contraire de ce qui a été dit lors du grand débat sur l'école. Monsieur le ministre, qu'allons nous pouvoir vous dire que vos services savent déjà ? Faut-il faire appel à Mac Kinsey pour qu'il retrouve les 500 000 pages de débat qui ont conduit à la rédaction du rapport Thélot ?

Nous nous proposons de le faire gratuitement : baisse notable du nombre d'élèves, augmentation du temps de formation initiale et continue, création des postes spécialisés en

nombre suffisant, de postes de remplaçants, augmentation des rémunérations des enseignants pour éviter le déclassement, création de système de péréquation pour donner des moyens à des écoles de villes plus pauvres, plus de temps pour les directeurs, création de véritables métiers permettant la scolarisation des enfants en situation de handicap... mais vous trouverez cela dans le fameux rapport de la commission Thélot qui avait tant faite couler d'encre émerveillé et laudatif à la suite de ces réunions de la concorde nationale.

Mais au final, à quoi toute cette débauche de communication a-t-elle débouché ? A une réduction du temps pour les élèves sacrifiant l'école sur l'autel du consumérisme familiale, à des dizaines de milliers de suppression de postes et au blocage du point d'indice, à la mise en place d'une loi de scolarisation des élèves en situation de handicap... sans moyen... à des millions de jours sans remplaçant, à des investissements en berne dans le premier degré, à des cadeaux multiples à l'école de l'entre-soit, à des coups médiatiques n'ayant d'autres objets que de masquer le naufrage non pas programmé, mais assumé, d'une école qu'une élite regarde avec dédain, souhaitant la réduire à des fondamentaux rabougri, tout en la mettant sous la coupe réglée d'une caporalisation qui flatte la servilité à coup d'euros supplémentaires. Une école où les ministres nomment sur des sièges éjectables celles et ceux qui devront juger la pertinence de leurs réformes. Une institution que l'on transforme à marche forcée, contre celles et ceux qui la tiennent encore debout, en créant de toutes pièces des Conseils au non-ronflant n'ayant d'autre objet que de tout repeindre aux couleurs du ministre, sans voie/voix à la contradiction et en piétinant le paritarisme. Une école du cheftennat, dans laquelle des chefs de circonscription vont désigner des chefs d'école qui choisiront des subordonnés chargés d'enseigner le vivre ensemble ... sans avoir le droit de choisir leurs élèves ! Drôle d'image démocratique que nous allons leur offrir...

C'est à l'ombre de ces souvenirs, et éclairé par la réalité de notre département que nous aborderons septembre... avec néanmoins en tête qu'en tant que spécialiste de l'intersectionnalité, le ministre aura à cœur de comprendre que nous sommes à la confluence de toutes les lassitudes et de toutes les exaspérations. Comme essayait de le dire un projectionniste adepte de la faucille et du marteau dans un film bizarrement culte, « on peut tromper une personne mille fois. On peut tromper mille personnes une fois. Mais on ne peut pas tromper mille personnes, mille fois. » Alors tromper encore une fois l'ensemble des enseignants en leur dispensant des paroles dégoulinantes de bon sentiment en prenant soin de ne pas leur donner raison... serait une terrible idée.

Il est temps de nous entendre... temps de cesser de discuter lorsque l'on sait déjà ce qui ne va pas. Temps de prendre les moyens des ambitions que l'on affiche, de s'y tenir... sans faux semblant.

Concernant spécifiquement ce CTSD d'ajustement, et au regard de ce qui vient d'être dit, vous aurez compris que la FSU 77 dénonce à nouveau le manque de moyens attribué à notre département pour la prochaine rentrée scolaire. La majeure partie de la dotation a déjà été absorbée par les priorités ministérielles. A ce jour, nous allons devoir statuer sur une trentaine d'ouvertures conditionnelles et une quinzaine de fermetures révisables avec une enveloppe de 36 postes disponibles selon nos calculs. Le réseau hors la classe sera une nouvelle fois le parent pauvre de cette carte scolaire : pas de création de postes spécialisés, pas de création de remplaçants.... La rentrée prochaine s'annonce encore bien compliquée.

Je vous remercie de votre attention.